

25/07/2023

**Association des Copropriétaires L'ENSOLEILLÉ, oorlogsinvalidenlaan 40 à westende**

vous invite à  
qui aura lieu le  
à l'endroit

une assemblée générale de propriétaires  
zaterdag 12/08/2023 à 14h00 (fin prévue 15h30)  
App 0101

**ordre du jour****1. Composition du bureau**

Désignation du président et comptage de voix. Le syndic sera secrétaire.

**2. Validité de l'assemblée**

L'assemblée est valable si plus de la moitié des propriétaires sont présents et/ou représentés et s'ils ont au moins la moitié des quotités. Si cette moitié n'est pas atteinte, l'assemblée sera valable si les présents et représentés disposent de plus que 75% des quotités.

**3. Rapport de l'assemblée du 06/08/2022**

Remarque, ajouts sur le rapport.

Execution des décisions.

Il est toutefois à notifier que

\* le grenier de Mme Debusscher n'est pas encore vidé

**4. Examen, approbation et décharge des comptes**

Décompte 4, sur la période 16/06/2022 au 15/06/2023.

Explication éventuel par le syndic.

Contrôle des comptes.

Approbation et décharge.

Désignation d'un commissaire aux comptes pour l'exercice en cours.

En cas ou il y aurait des questions ou des remarques sur les comptes, veuillez les poser quelques jours avant l'assemblée afin q'une réponse correcte puisse être donné à l'assemblée

**5. Prolongation du mandat du syndic**

Renouvellement du mandat.

Détermination de la nouvelle durée (max. 3 ans).

Mandat au bureau de signer le contrat de syndic.

**6. Renouvellement du toit**

Le renouvellement de la toiture a été commandé à dakweken Danny Lefevre en octobre 2019.

L'exécution était prévue en septembre 2020.

Puis au printemps 2021, ensuite cela était promis après l'été de 2021.

Suite à des imprévus, au printemps 2022, reporté à cause de la tempête Eunice à ....

Des autres entrepreneurs ont été contacté mais leur prix est loin au delà du 27.400 euro de Lefevre.

Un état des choses actuels.

Les travaux ont été approuvés le 06/06/2023 pour un montant de 37.506€ et débiteront le 04/09/2023.

Le fonds de réserve est de 30.319€, il y a un besoin de 7.187€.

Discussion sur la finalisation et décision.

## 7. Corniche, réparation

En septembre 2022 une partie de l'enveloppe de la corniche s'est détachée.  
Une réparation (en régie) est appropriée lors la rénovation de la toiture.  
Financement à déterminer.  
Discussion et décision.

## 8. Divers - propositions des propriétaires / locataires

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, faites-vous représenter par un copropriétaire ou une personne de votre choix. Vous trouverez un modèle de procuration sous ce pli.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées,  
pour le syndic, Marc Vanoverschelde

Les documents pertinents relatifs à cette réunion sont publiés sur [www.laplage.be/syndic/lensoleille](http://www.laplage.be/syndic/lensoleille) ou peuvent être consultés auprès de l'agence de gestion immobilière pendant les heures de bureau.